

ANGRES FAIT SA RENTRÉE



Sur votre agenda

EN SEPTEMBRE

• Samedi 25

Spectacle "Grand frère", Lecture théâtralisée par la Cie L'Aventure. Espace J. Ferrat à 19h. Réservation à la médiathèque 03 91 83 45 85.

• Mardi 29

Voyage des aînés. Visite de la cathédrale d'Amiens et repas-spectacle à La belle époque.

EN OCTOBRE

• Dimanche 4

Café citoyens Référents de quartier. Au Moulin de Tous à 9h30.

• Dimanche 4

Journée du Souvenir Français. Messe à l'église à 10h30 puis défilé à la sortie de l'église à 11h30.

• Du lundi 5 au dimanche 11

Semaine bleue angroise.

• Vendredi 9

Forum santé senior. Salle des fêtes de 10h à 12h et de 14h à 16h30.

• Vendredi 9

Spectacles dans le cadre du festival Tiot Loupiot. "Raconte" à 9h15 et 10h15 pour les maternelles. "Annette et la cour de récré" à 14h pour les maternelles. Espace Jean Ferrat.

• Dimanche 11

Spectacle humoristique "Arsenic 2026" par la Cie Arsenic. Salle des Fêtes à 15h30. Réservation et règlement en mairie.

• Mercredi 14

Spectacle dans le cadre du festival Tiot Loupiot. "Toutes petites traces". A 9h30 et 11h. Espace Jean Ferrat.

• Dimanche 18

Bourse multicollections organisée par les philatélistes angrois. Salle des Fêtes de 8h à 16h.

• Dimanche 25

Randonnée "Les trois monts" organisée par les cyclorandonneurs angrois. Cyclo, VTT et marche. Salle J. Owens dès 7h30.

• Samedi 31

"The silent Angres" : parcours de l'horreur par Twisted Universe. Maison des associations, de 16h à 23h. Billetterie sur place, en ligne et au 07 49 48 61 60.

DÉCHETS MÉNAGERS

Le mardi dès 6h

COLLECTE SÉLECTIVE

Conteneur jaune : le mercredi dès 13h
Le verre est désormais à déposer dans les bornes d'apport volontaire

ENCOMBRANTS

Déchèterie de Souchez : Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 19h, le dimanche de 8h30 à 12h
N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'accès personnelle

VÉGÉTAUX

A partir de 13h le jeudi 1^{er} octobre (dernier jour de collecte 2026). Vous pouvez aussi déposer vos végétaux en déchèterie toute l'année.

Numéro vert : 0800 596 000

Infos : mesdechets.agglo-lenslievin.fr

Chères habitantes, chers habitants,

J'espère que ces semaines estivales vous ont permis de vous ressourcer et de profiter pleinement de vos proches.

Cette rentrée marque déjà six mois de mandat. Six mois d'un travail intense, au service de notre commune et de ses habitants.

Ces premiers mois ont aussi été une période d'observation, d'écoute et de découverte : prendre le temps de comprendre notre ville, ses besoins, ses priorités, mais aussi d'être au plus près de vos attentes.

Nous avons beaucoup travaillé, collectivement, pour préparer la suite et faire avancer les projets qui comptent pour notre commune.

Je souhaite aujourd'hui vous laisser découvrir, à travers ce numéro, le travail réalisé par vos élus au cours de ces six premiers mois : les actions engagées, les décisions prises et les projets qui se poursuivent ou se construisent.

Ce bilan est celui d'une équipe mobilisée, présente sur le terrain et pleinement engagée pour l'avenir de notre commune, de nos enfants et de notre jeunesse.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle rentrée, placée sous le signe de l'énergie, de la confiance et de l'action.

Annick SAINT-MACHIN

Votre Maire



Retrouvez l'actualité sur
www.angres.fr et sur



Instagram



Facebook

La Gazette d'Angres n° 218 - Septembre 2026
Périodique d'information

Directrice de publication : Annick SAINT-MACHIN
Rédaction, photos : Service Information Angres

LE MOT DE L'ÉLU

Les élus aux côtés des Anglois.



C'est la rentrée ! Les enseignantes et enseignants des écoles Dolto et Curie-Pasteur l'ont bien préparée.

Le temps ensoleillé était de la partie et a facilité le déroulement de cette journée tellement importante pour bien démarrer l'année scolaire.

En effet, quoi de plus agréable et bien pensé que de permettre une rentrée en douceur et en deux temps (matin et après-midi) de la part des enseignantes et des personnels de l'école maternelle : accueil individualisé, petits mots chaleureux.

De même, l'attente des élèves et parents, tous conviés dans les cours des écoles maternelle et primaire, a été accompagnée de musique en primaire, et de danse !

Voilà qui fait plaisir à tous et montre que les personnels enseignants sont dans l'innovation permanente : donner envie d'école, donner envie d'apprendre, rassurer, instruire, conduire.

Merci aux directrices des écoles, aux enseignantes et enseignants, aux ATSEM et aux personnels chargés du bien-être moral et matériel des élèves.

L'équipe municipale que nous sommes a pris soin d'effectuer quelques travaux d'aménagement et d'amélioration du cadre de vie des usagers de nos écoles. Nous continuerons à être attentifs aux demandes des enseignants tout au long de l'année.

Bien évidemment, le chantier « salle multi-activités, restaurant scolaire » reste d'actualité. Il prend en compte les améliorations nécessaires de manière à faire de ce nouveau bâtiment un lieu pour tous les élèves de maternelle et de primaire.

Les délais sont ce qu'ils sont et l'absence de préau s'est fait cruellement ressentir durant les périodes de canicule de cet été. Il nous faut réfléchir à des adaptations. L'installation de préaux dans la cour de l'école Curie est envisagée et nous nous interrogeons sur un futur aménagement végétal des espaces des cours Curie et Pasteur. Cela prendra forcément plus de temps mais il faut inscrire la transformation de l'espace de vie des élèves dans la durée.

Nous souhaitons à tous, une très bonne année scolaire 2026-2027. Nous sommes et restons au service de la population d'Angres.

Jean-Marie SIERZCHULA

Adjoint au maire en charge de l'enseignement,
du périscolaire et de l'insertion professionnelle



ACCOMPAGNER LA SCOLARITÉ



Fournitures scolaires et matériel pédagogique
41 € / élève sont attribués aux écoles maternelle et primaire



Transport pour les sorties pédagogiques
10 € / élève



Deux petits-déjeuners équilibrés par an pour toutes les classes de maternelle et primaire



Les entrées à la piscine pour l'apprentissage de la natation



Les spectacles et ateliers culturels destinés aux élèves



Participation pour les manuels scolaires des lycéens (Lycée de Liévin, LEP de Bully-les-Mines, FCPE Noeux-les-Mines)

BOURSE COMMUNALE

La revalorisation de la bourse communale à destination des étudiants post-bac sera présentée en conseil municipal du 21 septembre.

Les formulaires seront disponibles dès le mois d'octobre en mairie.



Port du casque obligatoire !

Depuis le 1^{er} septembre, le Préfet du Pas-de-Calais a rendu obligatoire le port du casque pour les conducteurs d'engins de déplacement personnel motorisés (EDPM), notamment les trottinettes électriques. En effet depuis 5 ans, le nombre d'accidents impliquant ces trottinettes a été multiplié par 10. Au premier semestre de l'année 2026, 31 accidents corporels impliquant des EDPM ont déjà été recensés dans le département, laissant présager une nouvelle hausse sur l'ensemble de l'année.

Il était donc impératif de renforcer la prévention et d'encourager l'adoption de comportements responsables. Le port du casque est un geste simple qui peut sauver des vies.

Par ailleurs, le port du gilet réfléchissant est obligatoire la nuit ou par visibilité faible et fortement conseillé le reste du temps. D'autres équipements sont également obligatoires : avertisseur sonore, système de freinage, catadioptres, feux de position. Enfin, rappelons qu'une assurance spécifique aux EDPM est obligatoire. Les assurances de responsabilité civile ne couvrent pas les accidents et dommages aux EDPM.

Et surtout, le respect des règles du Code de la route, la courtoisie, le partage des voiries contribuent à réduire le nombre d'accidents sur les routes.



Une nouvelle organisation pour les services périscolaires et d'entretien



À l'occasion de cette rentrée scolaire, la commune a mis en place une nouvelle organisation des services périscolaires et d'entretien des locaux.

Cette réorganisation répond à un double objectif : améliorer la qualité de l'accueil des enfants et offrir aux agents de meilleures conditions d'organisation et de travail.

Elle repose notamment sur une séparation plus claire entre les missions périscolaires et les missions d'entretien des bâtiments communaux.

Une équipe renforcée pour la cantine

Afin de garantir un encadrement adapté des enfants durant le temps de restauration scolaire, plusieurs recrutements ont été réalisés entre fin juillet et mi-août, en privilégiant des candidats disposant notamment du BAFA ou d'un CAP Petite Enfance.

Ces recrutements permettent aujourd'hui de disposer d'un effectif suffisant pour assurer l'accueil et l'encadrement des enfants fréquentant la cantine.

Salima KOPERSKI a été désignée comme référente de l'équipe durant ce temps périscolaire, sous la responsabilité de Lola ROBIN.

Une réunion de préparation a été organisée le 27 août avec l'ensemble de l'équipe afin de présenter les nouvelles modalités de fonctionnement et les consignes à respecter. Un livret d'organisation a également été remis aux agents.

Des temps d'échange et de suivi seront organisés régulièrement tout au long de l'année afin d'évaluer le fonctionnement du service et d'apporter, si nécessaire, les ajustements utiles.

Une équipe périscolaire davantage dédiée aux enfants

L'organisation de la garderie et des mercredis animés a également été repensée. Les agents intervenant sur ces temps sont désormais davantage consacrés à leurs missions auprès des enfants, avec la suppression des heures d'entretien des locaux qui leur étaient auparavant attribuées.

Cette évolution doit permettre de favoriser la continuité dans l'encadrement et de donner à chacun une meilleure visibilité sur ses missions.

Une nouvelle organisation pour l'entretien des bâtiments

Le fonctionnement de l'équipe d'entretien a lui aussi été entièrement réorganisé afin de mieux répondre aux besoins des différents bâtiments communaux.

Le travail réalisé durant le mois d'août a permis de repositionner les agents sur leurs secteurs habituels, de compléter les équipes et de mettre en place des cycles de travail plus adaptés.

Une attention particulière a également été portée à la réduction des horaires coupés, afin d'améliorer les conditions de travail des agents.

Maud GAMA assure désormais la fonction de référente de l'équipe d'entretien, placée sous la responsabilité de Mathieu DELCOUR.

Une réunion de préparation à la rentrée s'est tenue le 28 août avec l'ensemble des agents afin de présenter cette nouvelle organisation.

Une organisation qui sera suivie et adaptée

La mise en place de cette nouvelle organisation constitue une première étape. Son fonctionnement fera l'objet d'un suivi régulier afin d'identifier les éventuelles difficultés et d'apporter rapidement les adaptations nécessaires.

La commune souhaite ainsi favoriser une organisation plus claire, une meilleure coordination entre les équipes et une prise en charge de qualité des enfants sur les différents temps périscolaires.

La réussite de cette démarche repose sur l'implication de chacun, la communication entre les équipes et le signalement rapide des éventuelles difficultés.

À travers cette réorganisation, la municipalité réaffirme sa volonté d'améliorer la qualité du service rendu aux familles tout en veillant aux conditions de travail des agents communaux.

Pascale ROBILLART

Adjointe au maire en charge de la solidarité, de la santé et de la petite enfance



L'équipe cantine des maternelles



L'équipe cantine des primaires

ENFANCE - JEUNESSE

Le mot de l'élu



Alors que mon collègue Jean-Marie communique sur la rentrée, il est de mon devoir de m'exprimer sur une période beaucoup plus triste : la fin des vacances !

Cette année, j'ai eu la chance de rencontrer des équipes d'animation motivées, dynamiques et pleines de bonne humeur. Des équipes qui ont fait de leur mieux pour que nos enfants s'amuse, s'épanouissent et profitent de leurs vacances. Les enfants garderont de très bons souvenirs des semaines passées sous la direction de Salima, Julie, Inès et Bruno.

Je tiens à remercier l'ensemble des agents municipaux ayant contribué à la réussite des différents événements festifs dont la population a pu bénéficier.

Lors de ces premiers mois de mandature, nous avons principalement analysé et répondu aux affaires courantes, mais aujourd'hui, **vous allez commencer à voir du changement**. Voici une liste qu'il me semble important de partager avec vous :

- Les équipes en charge de vos enfants seront désormais composées **d'animateurs diplômés** dans l'animation ou en parcours de formation.
- Le **respect de la loi** est également un point important pour nous : **les animateurs mineurs ne dépasseront désormais plus la durée légale de travail** qui leur est applicable. Cela représente un coût supplémentaire pour la commune, mais nous faisons le choix d'assumer ce coût afin de

garantir de bonnes conditions de travail à nos jeunes animateurs.

- Les **tarifs des centres deviennent fixes** pour les périodes de petites vacances ; ils ne sont plus aléatoires et sont maintenant **basés sur le quotient familial**.
- Pour postuler, les animateurs doivent le faire pour la période de vacances souhaitée et des dates de sélection sont organisées afin d'**apporter une réponse rapide**, permettant aux jeunes de postuler ailleurs s'ils ne sont pas retenus chez nous.
- Les **mercredis animés sont repris par la municipalité** et ne sont plus délégués à une association, ce qui nous permettra de **réduire les coûts** et, surtout, de connaître les animateurs.

Dernier point qui me semble important : **notre projet éducatif**. En effet, celui-ci rappelle que nous souhaitons construire **une politique éducative vivante, collective et émancipatrice**. Nous ne voulons plus que les jeunes soient de simples consommateurs, nous voulons les rendre acteurs !

Je profite de cet édit pour vous souhaiter une très belle rentrée et je vous invite à m'envoyer des mails pour me faire des retours, qu'ils soient positifs ou négatifs ; ils sont, je pense, nécessaires pour avancer et pour faire avancer notre commune !

Rémy DUFOUR

Adjoint au maire en charge de l'enfance, de la jeunesse et de la citoyenneté





LES CENTRES DE LOISIRS ÉTÉ 3-12 ANS ET ADOS



Vos animatrices des nouveaux mercredis animés

Les mercredis animés sont de retour avec une nouvelle formule depuis le 16 septembre. C'est désormais une équipe municipale d'animatrices diplômées qui encadrent les enfants.

Pour l'année scolaire 2026-2027, nos quatre animatrices **Salima, Nadjat, Saléha et Diana** proposeront un programme axé sur l'environnement et la sauvegarde de la planète. À travers des activités ludiques et adaptées aux enfants de 3 à 12 ans, l'objectif sera d'éveiller les plus jeunes à l'éco-citoyenneté tout en s'amusant. Le zéro déchet, la découverte de la biodiversité, la sensibilisation aux éco-gestes du quotidien rythmeront ces mercredis dans un cadre bienveillant et dynamique pour contribuer à la formation des citoyens de demain.



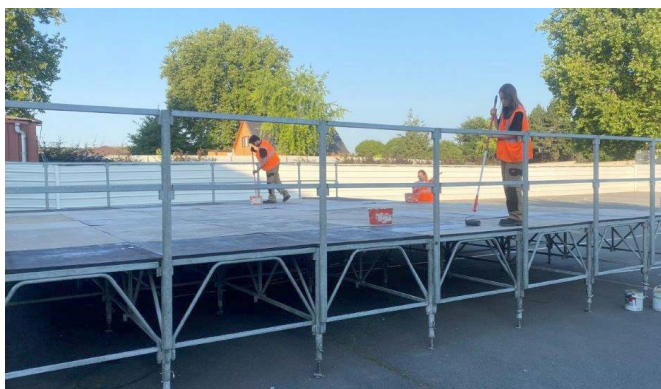
Coup de pouce pour les jeunes

La municipalité continue de soutenir notre jeunesse grâce à la reconduction de l'opération Jobs d'été, cofinancée par la Ville et l'État dans le cadre de la Politique de ville.

Douze jeunes Angloises et Anglois, en quête d'emploi ou étudiants, ont travaillé pour la ville par sessions de 15 jours durant cet été.

Sous la supervision des agents municipaux, ils ont

réalisé des tâches de nettoyage, de taille, de tonte et de peinture au sein des équipes du service technique. Ils ont également contribué à différents travaux dont le nettoyage complet de la cave de l'Hôtel de ville. Merci à tous ces jeunes pour leur engagement au service de la communauté et pour leur participation enthousiaste à l'embellissement de notre ville.



Adopte un sport !

La Communauté d'agglomération de Lens-Liévin met en place pour la 10^e année l'opération Pass'Sports. Ce dispositif permet aux moins de 18 ans habitant le territoire de l'agglomération de bénéficier de 30 € de réduction sur leur inscription dans un club du territoire participant à l'opération.



Pour trouver les associations participantes et créer votre Pass'sports :
<https://pass-sports.agglo-lenslievin.fr/>



Aménagement du rond-point de la mairie



Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie et de la sécurité routière, les services techniques municipaux sont intervenus récemment à l'angle des rues Salengro et de la Cavée.

Les travaux ont consisté à remplacer la bande de pelouse longeant la chaussée par un revêtement en béton lavé. Après une phase de terrassement pour retirer la terre, le béton a été coulé puis travaillé pour un rendu durable et soigné.

Outre la plus-value esthétique, cet aménagement permet de supprimer les interventions d'entretien des agents qui sont dangereuses à cet endroit. Un projet mené de bout en bout en régie grâce au savoir-faire de nos agents communaux.

Pérennisation d'emplois municipaux

Parce que la qualité des services publics repose avant tout sur l'engagement et le savoir-faire des femmes et des hommes qui les font vivre au quotidien, l'équipe municipale a fait le choix fort de pérenniser les emplois au sein de notre collectivité. Dans cette dynamique de reconnaissance et d'accompagnement du personnel municipal, plusieurs décisions concrètes viennent d'être adoptées.

Olivier et Christophe, deux agents contractuels de l'équipe espaces verts et propreté urbaine vont être prochainement stagiaires. Cette étape essentielle constitue la



Maud



Olivier



Christophe

première marche vers leur titularisation au sein de la fonction publique territoriale.

Maud, agente contractuelle en CDD depuis 15 ans a vu son temps de travail passer de 28 à 35 heures par semaine et son contrat évoluera en CDI au 1^{er} janvier 2027.

L'objectif de cette démarche est clair : offrir à nos salariés une véritable stabilité professionnelle et personnelle, tout en garantissant à notre commune la continuité, la compétence et la sérénité nécessaires au bon fonctionnement de nos services au quotidien.

Information CALLEO

Le télérelevé des compteurs d'eau permet de recueillir à distance les données de consommation d'eau et de prévenir d'éventuelles fuites. Ainsi CALLEO, via le prestataire CHAPUIS équiper les compteurs des logements de la commune à compter du 12 octobre.

Chaque foyer recevra un courrier précisant les modalités d'intervention. Par ailleurs, CALLEO tiendra une permanence en mairie le mardi 6 octobre après-midi, pour répondre à toutes vos questions.

FORUM SANTÉ SÉNIOR



VENREDI 9 OCTOBRE 2026

10h - 12h & 14h - 16h30



STANDS DE PRÉVENTION



STANDS D'INFORMATION



ANIMATIONS SPORTIVES



VACCINATION SUR PLACE

Prenez votre carnet de vaccination



ANIMATIONS LUDIQUES



SPECTACLE "**CABINET**
D'ORDONNANCES MÉDICALES"



MINI CONFÉRENCES



SALLE DES FÊTES

OUVERT À TOUS & GRATUIT !
Bien vivre, bien vieillir à Angres

DANS LE CADRE DE
LA SEMAINE BLEUE
PAR LA C^{IE} ARSENIC
DE LIÉVIN

DIMANCHE 11 OCTOBRE
15H30 - SALLE DES FÊTES



"Arsenic 2026"



Un assemblage de moments improbables de vie :
des tueurs à gags, des Parisiens en quête de nature, des randonneurs, des enfants tordus...

TEXTES DE
J-P.Martinez
C. Blanchard
G. Foissy
R.Libessart
N.Brasme



Des textes d'auteurs déjantés
pour un rire salvateur dans ce monde en délire,



OUVERTURE DES PORTES À 15 H - ENTRÉE : 3 € - OUVERT À TOUS
SUR RÉSERVATION EN MAIRIE

La collecte solidaire d'Angres de fil en aiguille

L'association *Angres de fil en aiguille* organise, dans le cadre d'Octobre Rose, une collecte de tee-shirts afin de les transformer en calots solidaires.

Les bénévoles recherchent :

- des tee-shirts en coton, propres et en bon état, en taille adulte.
- toutes les couleurs et motifs sont les bienvenus, avec une préférence pour le rose.

🧣 **Lieu de dépôt** : la mairie, le Moulin de tous et la médiathèque L'Embellie.

🧣 **Dates de collecte** : du 25 septembre au 6 octobre

Chaque tee-shirt donné contribuera à la réalisation de calots uniques et solidaires.

Un tee-shirt, un calot, un geste solidaire !

Merci à toutes et à tous pour votre participation et votre générosité.

Angres de fil en aiguille vous remercie pour votre soutien ! Ensemble, mobilisons-nous pour Octobre Rose.

La récolte de miel a souffert du climat

La saison 2026 de récolte du miel dans les ruchers angrois s'est révélée décevante. Les abeilles ont été elles aussi très impactées par les épisodes de canicule

qui se sont succédé depuis la fin du printemps. Les floraisons très précoces du printemps laissaient espérer une belle miellée, mais l'emballement du thermomètre a rapidement brisé cette dynamique. Sous cette chaleur intense, le nectar s'est asséché. Résultat : les abeilles n'ont pas eu le temps de le collecter et ont même dû puiser dans les ruches pour se nourrir.

Pour couronner cette année noire, la présence du frelon asiatique a achevé de stresser des essaims déjà affaiblis par le manque de nourriture, limitant les sorties et détruisant les dernières forces vives des colonies. Les bénévoles de l'Association des Apiculteurs Anglois ont malgré tout réussi à collecter une petite vingtaine de kilos de miel.



Trouvez votre ASSOCIATION

CULTURE & LOISIRS



- **Harmonie municipale - Musique**
harmoniemunicipaleangres@gmail.com
- **Studio 23 - Batucada - Chorale pop - Danse brésilienne**
studio23.asso@gmail.com
- **Au fil des ans - Club des aînés**
sylvie.luczak@aol.fr
- **La truite angroise - Pêche**
geoffrey.remus@gmail.com
- **Angres de fil en aiguille - Loisirs créatifs**
filenaiguille.angres@gmail.com
- **ABCD'Angres - Culture et loisirs**
abcd-angres@orange.fr
- **Association philatélique - Timbres et collections diverses**
dimascio.hdf@orange.fr
- **La Communale - Chasse**
eric.weppler@wanadoo.fr
- **Association des Apiculteurs Anglois - Apiculture**
patrickfantine@laposte.net

LE MOT DE L'ÉLU

Je tiens à remercier chaleureusement tous les bénévoles mobilisés lors du Forum des associations. Leur présence, leur disponibilité et leur dynamisme témoignent une nouvelle fois de toute la force, l'attractivité et la vitalité de notre village.



Je souhaite m'investir pleinement à vos côtés. Notre commune évolue et un nouveau chapitre s'ouvre : de nouvelles impulsions et de nouveaux choix d'organisation vont être apportés pour mieux soutenir nos associations, encourager leurs initiatives et favoriser leur développement.

C'est déjà une vraie satisfaction de voir notre offre associative se diversifier, avec notamment l'arrivée de la danse brésilienne et de la couture.

Ensemble, nous portons une belle ambition : faire d'Angres un village encore plus dynamique, vivant et convivial, reconnu pour la qualité de ses événements associatifs et sportifs.

Ces changements se feront avec vous. Je suis convaincu qu'en unissant nos idées, nos énergies et nos savoir-faire, nous donnerons vie à de beaux projets pour notre commune. L'avenir s'écrit ensemble, avec toutes celles et ceux qui s'engagent chaque jour pour Angres !

Vincent CHOQUET

Adjoint au maire en charge de la vie associative et des sports.

ENFANCE & JEUNESSE



- **Amicale Laïque - Soutien à l'école publique**
michelturla@gmail.com
- **APE - Association des parents d'élèves**
ape.angres@gmail.com
- **ADJAM - Pour les jeunes de 18 à 25 ans**
s.jeunesse@angres.fr

MEMOIRE & PATRIOTIQUE



- **ACPG CATM VOE et veuves - Anciens combattants**
laurentphilippe6013@neuf.fr
- **Le Souvenir Français - Mémoire**
laurentphilippe6013@neuf.fr
- **Les Gardes d'Honneur de Lorette - Mémoire**
michelturla@gmail.com
- **Histoire et Mémoire d'Angres - Histoire et patrimoine local**
michel.wagon@sfr.fr

SPORT



- **Etoile Sportive Angroise - Football**
etoile sportive angroise@gmail.com
- **Judo club - Judo**
judoclubangres@gmail.com
- **Tennis de table - Tennis de table**
alttangres62@gmail.com
- **Ch'trailers team - Running, trail**
ctt62angres@gmail.com
- **La pétanque angroise - Pétanque**
jeanfrancois.glorian@gmail.com
- **Tennis club - Tennis**
michelturla@gmail.com
- **Ju-jitsu - Ju-Jitsu**
jujutsu angrois@gmail.com
- **Les cyclorandonneurs - Cyclisme**
thierry.delhaye90@orange.fr
- **Randonnées Canines ch'tis - Randonnée
pédestre et canine**
manu.haultcoeur@free.fr
- **Danse autour de la terre - Danse clas-
sique, modern'Jazz et barre au sol**
danseautourdelaterre@hotmail.fr
- **Angres atout Danses - Danses de salon**
devillersmaurice166@gmail.com

EVENEMENTIEL



- **ADACA - Organisation d'évènements**
patrickfantine@laposte.net
- **Association Vert l'Avenir - Festivités et
évènements pour l'environnement**
pascal.caron@hotmail.fr
- **Twisted universe - Evènements immersifs**
twisteduniverseinfo@gmail.com
- **Spelensy - Soutien aux projets associatifs**
spelensy62@gmail.com

SOLIDARITE SANTÉ

- 
- **Talaka - Entraide Madagascar**
asso.talaka@gmail.com
 - **Secours Populaire - Aide aux familles**
spf-angres@outlook.fr
 - **Miss Grand Coeur - Miss solidaires**
missgrandcoeur@gmail.com
 - **Association des diabétiques - Prévention
et information sur le diabète**
afd62.lens@free.fr
 - **Planning familial - Santé affective et
sexuelle**
angres@planningfamilial62.org
 - **AMAP d'Angres Bassin minier et Robecq -
Alimentation solidaire bio et locale**
veronique.perrin@wanadoo.fr



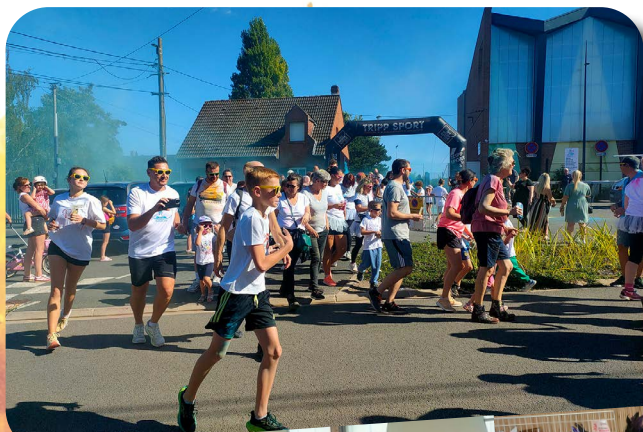
Vous aimez jouer au tarot ?

Venez rejoindre les joueurs et joueuses de l'association des aînés
Au fil des ans !

Les membres se réunissent les lundis,
mardis et jeudis à partir de 14h au
foyer L. Lecoutre. **Renseignements
au 06 22 86 60 79.**

Vie associative

Forum des associations 2026



Une belle réussite pour ce forum des associations combiné à la Color run !

Merci aux 25 associations présentes au forum.

Avec la contribution à la Color run des bénévoles de :

- Ch'trailers team 62
- Danse autour de la Terre
- Studio 23
- Les Ghostbusters d'Angres Vert l'Avenir



Ambiance Western avec Twisted Universe



En plein cœur de l'été, la place de la mairie s'est transformée en décor de western avec l'événement « The Saloon ». Organisé par l'association Twisted Universe, ce rendez-vous festif a rassemblé de nombreux habitants autour d'un marché artisanal animé et d'une guinguette conviviale, malgré une chaleur écrasante. L'équipe de Twisted Universe vous donne déjà rendez-vous pour son prochain frisson : « The Silent Angres » le 31 octobre pour fêter Halloween. Venez tester votre courage !



Studio 23 présente...

Après la Batucada, la chorale pop, c'est au tour de la danse brésilienne de faire son entrée à Studio 23. Rejoignez Urbamba !

Avec Studio 23, venez vivre l'expérience collective et la passion du rythme avec Julie et ses acolytes. Contact au 06 86 00 69 34.





Bienvenue dans nos services municipaux !

Julie LANCHANTINT, notre nouvelle directrice de la micro-crèche municipale d'Angres, éducatrice de jeunes enfants depuis treize ans, a pris ses fonctions le 15 juillet. Elle a débuté sa carrière comme auxiliaire de puériculture. Cette expérience initiale lui a permis d'acquérir des compétences solides dans l'accompagnement des tout-petits et de développer une passion pour ce métier. Au fil des années, elle a occupé des postes de direction dans plusieurs micro-crèches.

Attentive, investie et attachée aux valeurs de la petite enfance, elle prône une vision moderne et bienveillante de l'accueil collectif, respectant le rythme de chaque enfant, les choix des familles, et fondée sur la confiance.

Elle ambitionne, avec son équipe, de développer des projets innovants, ouverts sur le territoire, favorisant l'épanouissement des enfants, le soutien aux familles, et faisant de la micro-crèche un lieu accueillant, sûr et dynamique.



Les noces de Diamant de Christiane et Francis

Christiane Gitner et Francis Wojciechowski ont renouvelé leurs vœux pour la troisième fois devant Madame Annick Saint-Machin, maire. Originaires de Lens et de Loos-en-Gohelle, ils se rencontrent le 24 août 1962 lors d'un mariage. Mais Francis travaille alors à Versailles pour EDF, entreprise dans laquelle il fera toute sa carrière, et Christiane n'a alors que 15 ans. Ce seront les lettres quasi quotidiennes qui rythmeront leur idylle jusqu'à leur mariage le 22 juillet 1966. En 1999 le couple revient s'installer à Angres. Ils continuent leurs activités à leur rythme, sans oublier de partager des moments forts avec leurs enfants et leurs quatre petits-enfants et en entretenant ce qui fait le secret d'un mariage aussi long et heureux.



le f coiffure

Angrois, Farouk RIH a concrétisé son projet en installant son salon de coiffure dans sa ville de résidence. Coiffeur depuis 2019, il vous propose des coupes et des tailles de barbe homme ainsi que des coupes enfant.

Ouverture du lundi au samedi, de 9h à 19h, avec ou sans rendez-vous.

Prise de rendez-vous en ligne :

<https://www.planity.com/le-f-coiffure-62143-angres>

Tel. : 03 61 23 51 20

Retrouvez aussi le f coiffure sur TikTok (le.f.coiffure1),

Facebook (Le F Coiffure) et Snapchat : lefcoiffure



**PLANTONS
LE DÉCOR®**

Espaces naturels régionaux



2026
2027

Participez à l'enrichissement de la biodiversité en plantant des végétaux grâce à des achats groupés. Commandez vos arbres, arbustes, fruitiers locaux à des tarifs avantageux.

Pour cette opération 2026-2027, les commandes *Plantons le décor* sont possibles jusqu'au 25 novembre et uniquement depuis le site dédié : <https://www.plantonsledecor.fr/>

Pour les communes de la CALL, la date de livraison est fixée au 9 décembre, de 14 à 17h au Parc des Cytises, à Bénifontaine.



Le conciliateur de justice à votre service

QUI ?

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole.

POUR QUOI ?

Pour tous les litiges de la consommation, les relations entre bailleurs et locataires, les problèmes de copropriété, les litiges entre commerçants, les litiges entre personnes, les troubles du voisinage, les litiges relevant du droit rural et ceux en matière prud'homale.

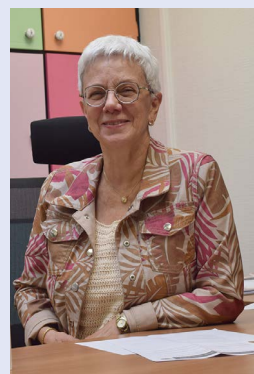
COMMENT ?

Le conciliateur de justice peut être saisi

- en prenant rendez-vous auprès des tribunaux, des mairies, des Maisons de la Justice et du Droit, du Réseaux france services ou des associations,
- en ligne sur le site conciliateurs.fr

A Angres, Mme Ghislaine DIAZ conciliatrice de justice tiendra des permanences sur rendez-vous à compter du 9 octobre.

Elles auront lieu les 2^{ème} vendredis du mois de 9h30 à 12h uniquement sur rendez-vous à prendre en mairie (03 21 44 90 30).



Devenez référents de quartier !

QU'EST-CE QUE LE PARCOURS CITOYEN ?

Le Parcours citoyen existe depuis la suspension du service militaire en 1997. Il comprend trois étapes successives obligatoires :

- L'enseignement de la Défense en classes de Collège et Lycée.
- Le recensement en mairie de résidence à partir de 16 ans.

Première mission dans le domaine de la défense, le recensement permet aux jeunes, filles et garçons, d'être convoqués à la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD). Il est également indispensable pour se présenter à l'examen du permis de conduire ou du baccalauréat.

- La journée Défense et de Citoyenneté (ex JAPD) devant être effectuée entre la date du recensement et 25 ans.



La Ville d'Angres souhaite **renforcer le dialogue et la proximité avec les habitants** en mettant en place des référents de quartier.

Habitant volontaire et bénévole de son quartier, le référent est avant tout à l'écoute des habitants. **Il fait le lien avec la municipalité** en transmettant remarques, besoins et idées, en relayant les informations utiles et en contribuant à faire connaître les projets et actions menés dans le quartier. Il peut également signaler les difficultés rencontrées dans l'espace public et favoriser la participation des habitants à la vie locale.

Le référent n'est pas un élu et ne prend aucune décision au nom de la Ville. Son rôle est d'écouter, d'orienter, de transmettre et de favoriser le dialogue, dans un esprit de neutralité, de respect et de bienveillance. La mission est bénévole, pour une durée d'un an renouvelable.

Envie d'en savoir plus ou de participer ?



EVOLUTION DU RÉSEAU

sur la commune d'ANGRES

à partir du 31 août 2026

13

Angres - Liévin - Lens

Un passage toutes les 30 minutes de la ligne 13 du lundi au samedi en périodes scolaires et toutes les heures le samedi matin avant 8h30.

Rendez-vous sur tadao.fr pour consulter les fiches horaires !



TADAO

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

DUFRESNOY Gabin le 01/07
HURTREL Victoire le 07/07
RAHOU Médine le 15/07
DELMAU DAUSSIN Valentino le 03/08
GODART Gabriel le 31/08

DÉCÈS

LEROY Martine le 26/06
ROUSSELLE Gabrielle née THÉRAGE le 06/07
SIEJEK Jean-Philippe le 08/07
OURDOUILLIE Michel le 26/07
MESNARD Chantal née LEFEBVRE le 27/07
JURKOWSKI Marianne le 03/08
THERY Christiane née DUTITRE le 07/08
BLAREL Nelly née DUMETZ le 22/08
JONES Julie née FLEMING le 30/08
SAILLY Jérôme le 31/08
SEFIR Mahamed le 02/09

MARIAGES

HIECQUE Reynald et DRUON Virginie le 18/07
CAPPE Gauthier et MERLOT Stessy le 01/08
FOUCHARD Florian et DUSSAUTOIR Christina le 05/09

PERMANENCE DE VOS ÉLUS

Mme Annick SAINT-MACHIN, Maire : le mardi de 15h à 16h30.

✉ annick.saint-machin@angres.fr

Mme Pascale ROBILLART, Adjointe à la solidarité, à la santé et à la petite enfance : le lundi de 14h30 à 15h30.

✉ pascale.robillart@angres.fr

M. Jean-Marie SIERZCHULA, Adjoint à l'enseignement, au périscolaire et à l'insertion professionnelle : le lundi de 16h30 à 17h30.

✉ jm.sierzchula@angres.fr

Mme Stéphanie LORIOT, Adjointe à l'information et la communication : sur rendez-vous.

✉ stephanie.loriot@angres.fr

M. Rémy DUFOUR, Adjoint à l'enfance, à la jeunesse et à la citoyenneté : sur rendez-vous.

✉ remy.dufour@angres.fr

Mme Claudine TOMOLKA, Adjointe aux aînés, à l'inter-générationnel, à la culture, aux festivités et au devoir de mémoire : le jeudi de 10h à 11h.

✉ claudine.tomolka@angres.fr

M. Rachid BENDRIS, Adjoint à l'urbanisme, à l'aménagement et à la sécurité : le mardi de 9h à 10h.

✉ rachid.bendris@angres.fr

M. Vincent CHOQUET, Adjoint à la vie associative et aux sports : sur rendez-vous.

✉ vincent.choquet@angres.fr

Mme Marie-George DEFREMONT, Conseillère déléguée à l'inclusion et au handicap : le vendredi de 14h à 15h.

✉ marie-george.defremont@angres.fr

M. Adrien QUESTE, Conseiller délégué au bien-être animal et à l'environnement : sur rendez-vous.

✉ adrien.queste@angres.fr

M. Michel RUS, Conseiller délégué à la prévention des risques : sur rendez-vous.

✉ michel.rus@angres.fr

UN CORDEF : POUR QUOI FAIRE ?

Le Conseil municipal a désigné Claudine Tomolka, adjointe au maire, en qualité de **Correspondante Défense (CORDEF)** de la commune d'Angres. Ses missions en tant que CORDEF sont :



- Informer les habitants sur les questions de défense et l'organisation des armées ;
- Sensibiliser les jeunes au parcours de citoyenneté et à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ;
- Participer au devoir de mémoire et à la valorisation du patrimoine lié aux anciens combattants ;
- Assurer le lien avec les services de l'État et les autorités militaires.

UN NOUVEAU CONSEILLER DÉLÉGUÉ

Fort de son expérience d'infirmier sapeur-pompier, aujourd'hui à la retraite, Michel Rus devient Conseiller délégué à la prévention des risques.

Son expérience de terrain sera un véritable atout pour accompagner la commune sur des sujets essentiels : la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), la mise en place du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS), la prévention des risques, le suivi des bâtiments communaux et l'appui à l'adjoint en charge de la sécurité.



EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

La liste minoritaire, et pour rappel l'ancienne municipalité, cherche depuis plusieurs conseils municipaux les honneurs ! Elle souhaite qu'on la félicite pour sa tenue des comptes, son investissement dans la création de bâtiments et de nouveaux projets.

Aujourd'hui, nous souhaitons rappeler ce que toutes les familles savent: avant de bâtir, il faut consolider. Nous pouvons créer lorsque les bases sont solides et saines.

Notre communiqué a pour objectif de vous informer. Voici les découvertes que nous avons faites et que nous allons devoir corriger:

- Une partie des extincteurs de la ville n'est plus conforme. 48 sur 148 seront remplacés.
- La sécurité incendie de certains bâtiments n'a pas été suffisamment prise en compte (exemple : déclencheurs d'alarme incendie). Des travaux devront être réalisés en 2027. Les premiers devis arrivent, car la mise aux normes n'était qu'un détail pour l'ancienne municipalité. Coût estimé : 63 471 € TTC.
- Les bâtiments ne sont pas les seuls à avoir subi cet abandon. Nous pouvons aussi parler de l'humain. L'ancienne municipalité, qui prône le bien-être des agents, a, durant sa gouvernance, laissé perdurer des situations préoccupantes : retards dans les visites médicales, contrats à durée déterminée de très longue durée (jusqu'à 15 ans dans nos services sans titularisation ni même CDIisation), non-respect du Code du travail concernant les animateurs mineurs, et structures municipales fonctionnant

sans responsable ni direction.

- Le Plan communal de sauvegarde, document essentiel pour organiser la réponse en cas de crise et protéger la population avant l'arrivée des secours, n'a pas évolué depuis des années et n'a surtout pas été réécrit avec les professionnels de la sécurité civile.
- L'exemple qui parle peut-être le plus est celui des contrôles techniques des véhicules. À Angres, pour les véhicules municipaux, le contrôle technique semblait être considéré comme optionnel. Aujourd'hui, certains véhicules sont concernés par des problèmes de conformité.
- Enfin, ce qui est, selon nous, le plus choquant pour une liste qui défend le bien-vivre ensemble : les accès PMR des bâtiments. Des engagements avaient été pris il y a plusieurs années (2015-2021), sans être respectés. Nous devons désormais corriger et assumer ces manquements sous peine de sanctions pouvant aller jusqu'à 225 000 € par bâtiment. Un audit va être réalisé par l'Association des Paralysés de France.

Certains points ne pourront pas être réparés. Mais nous corrigerons ce qui peut l'être.

Avant de bâtir demain, construisons aujourd'hui ensemble.

Vos élus "Le Nouveau Souffle Angrois"

On peut refuser de signer un excédent, on ne peut pas le faire disparaître.

Le compte administratif recense les dépenses et recettes. Le 29 juin, la majorité a rejeté celui de 2025, établi par l'ancienne municipalité (la nôtre) : 468 579 € d'excédent. Le 30 juillet, la Chambre régionale des comptes l'a jugé conforme et imposé.

Un préfet. Une juridiction. Un mois de procédure. Zéro anomalie. C'est donc ça le sens des responsabilités ? Quelle mascarade !

Avec de telles finances favorables, Angres pourrait se lancer dans de beaux projets tels que la maison de santé. Mais non, la maire a annoncé qu'elle n'était pas dans ses projets.

Notre santé devra attendre...

Nos analyses sur batirdemain.fr

Toujours là. Toujours engagés. Nous veillons.

Vos élus d'opposition "Ensemble Pour Bâtir Demain"

DES SPECTACLES PLEINS D'ÉMOTIONS :
NE LES MANQUEZ PAS !

Tous à la médiathèque !



MEDIATHEQUE

SPECTACLE
GRAND FRÈRE
COMPAGNIE L'AVENTURE

VEN **25** SEPT 19H

3 €
inscription en médiathèque ou au 03.91.83.45.85



MEDIATHEQUE

PETITES TRACES
CIE NOMORPA

ESPACE JEAN FERRAT
DÈS 6 MOIS

MER. **14** OCT 9H30 et 11h

L'Embellie DROIT DE CITE toutjoupiot
GRATUIT
inscription en médiathèque ou au 03.91.83.45.85



MEDIATHEQUE

SPECTACLE
UN PÈRE À AIMER

De et par Michaël Louchart
Mise en scène : Mélanie Sandt

L'Embellie SAM **17** OCT 18H

PETITS PIEDS ET GRANDES HISTOIRES

Samedi 3 octobre à 11h



Lecture pour les
petits autour de
la thématique des
monstres, sorciers...

Sur inscription à la médiathèque 03.91.83.45.85

ATELIER CRÉATIF

Samedi 10 octobre de 10h à 12h



Atelier création
de fleurs en cure-
pipe dans le cadre
d'Octobre Rose.
Les créations seront
offertes aux pa-
tientes atteintes du
cancer.

Dès 8 ans (accompagné d'un adulte)

Sur inscription à la médiathèque 03.91.83.45.85

ATELIER DE BIBLIOTHÉRAPIE

Samedi 31 octobre à 10h



Venez frissonner de peur
avec un atelier d'écriture.
Donnez vie à vos cauchemars
et apprivoisez vos angoisses,
la plume à la main.

À partir de 14 ans

Sur inscription à la médiathèque
03.91.83.45.85

ATELIER COUTURE

Samedi 14 novembre à 10h



Venez découvrir
le nouveau
projet couture
et repartez avec
une création qui
vous ressemble.

Dès 8 ans (accompagné d'un adulte)

Sur inscription à la médiathèque 03.91.83.45.85

Du 5 au 11 oct. 2026
Salle des Fêtes



la SEMAINE BLEUE

Pour les plus de 60 ans

Lundi 5 à 14h

Défi boccia : Visez, c'est gagné !

Mardi 6 à 14h

Quiz la musique dans la peau

Mercredi 7 à 9h30

Atelier cuisine : parfum d'exotisme

Jeudi 8 à 14h

Ciné : silence ça tourne !

Vendredi 9 de 10h à 17h

Forum santé sénior

Dimanche 11 à 9h

Balade d'automne. Organisée par l'Amicale Laïque et Histoire & mémoire d'Angres. Ouvert à tous

Dimanche 11 à 15h30

Spectacle «Arsenic» : une bonne dose de rires
Ouvert à tous - Participation : 3 €

**Sur réservation
en mairie - 03 21 44 90 30**

